

# La CRIIRAD fête ses 40 ANS !

DOSSIER DE PRESSE



*Depuis 40 ans, la CRIIRAD fait  
la lumière sur la radioactivité*

Conférences ■ Théâtre d'improvisation  
Concert ■ Stands d'infos ■ Sérigraphie  
Foodtrucks ■ Buvette ■ Espace enfants

[www.criirad.org](http://www.criirad.org) ■ [contact@criirad.org](mailto:contact@criirad.org)

**Samedi**  
**23 mai 2026**  
**9h30 > 23h**  
**Montélier (26)**  
**Salle Marcel Pagnol**  
**Entrée libre**

# SOMMAIRE

<b>DEPUIS 40 ANS, LA CRIIRAD FAIT LA LUMIÈRE SUR LA RADIOACTIVITÉ</b> .....	<b>3</b>
Ses domaines d'intervention .....	3
Son histoire.....	3
<b>TROIS CONFÉRENCES AU CŒUR DE L'ÉVÉNEMENT</b> .....	<b>4</b>
1 / Tchernobyl : comment les manquements des autorités ont donné naissance à la CRIIRAD, et quelles sont les conséquences locales de la catastrophe ?.....	4
2 / Quelles missions la CRIIRAD peut-elle remplir en cas de catastrophes ?.....	5
3 / Comment la CRIIRAD révèle-t-elle les impacts de l'industrie nucléaire ?.....	5
<b>LES ASSOCIATIONS À L'HONNEUR</b> .....	<b>6</b>
<b>LE STAND CRIIRAD : INFOS ET ÉCHANGES EN DIRECT</b> .....	<b>6</b>
<b>FÊTER LA CRIIRAD : SPECTACLE ET CONCERT EN SOIRÉE</b> .....	<b>7</b>
<b>DES ANIMATIONS POUR TOUS LES PUBLICS</b> .....	<b>7</b>
<b>LES 40 ANS DE LA CRIIRAD EN 10 DATES CLÉS</b> .....	<b>8</b>
• <b>26 avril 1986</b>   Catastrophe nucléaire de Tchernobyl. Naissance de la CRIIRAD .....	8
• <b>1987</b>   Une mission prioritaire pour le laboratoire de la CRIIRAD : reconstituer l'intensité réelle des retombées de Tchernobyl sur la France.....	10
• <b>1988</b>   La CRIIRAD informe sur le radon.....	11
• <b>1<sup>er</sup> mai 1990</b>   Création du réseau de balises CRIIRAD .....	12
• <b>2002</b>   Une victoire de la CRIIRAD : pas d'ajout de radioactivité dans les biens de consommation et les matériaux de construction .....	13
• <b>2009</b>   Mines d'uranium : le coup de tonnerre de l'émission <i>Pièces à conviction</i> ....	14
• <b>Mai 2011</b>   FUKUSHIMA, mission en territoire contaminé.....	15
• <b>2015</b>   La CRIIRAD dénonce la commercialisation de pendentifs radioactifs	16
• <b>17 septembre 2016</b>   Création du réseau CiViRAD.....	17
• <b>Juin 2021</b>   Incident sur le réacteur EPR de Taishan 1, la CRIIRAD révèle l'ampleur du problème .....	18
<b>INFOS PRATIQUES &amp; CONTACTS</b> .....	<b>19</b>
<b>RÉCAPITULATIF DU PROGRAMME</b> .....	<b>20</b>

# DEPUIS 40 ANS, LA CRIIRAD FAIT LA LUMIÈRE SUR LA RADIOACTIVITÉ

**La CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la RADioactivité) est une association qui informe sur les risques liés à la radioactivité et ses impacts sur la santé et l'environnement.**

Indépendante des autorités et industriels, elle milite pour le droit à l'information et la protection de la population, diffuse ses recherches scientifiques et peut être sollicitée comme expert.

## SES DOMAINES D'INTERVENTION

**La CRIIRAD traite toute question liée aux rayonnements ionisants et aux substances ou équipements qui les génèrent, couvrant les aspects scientifiques, sanitaires, juridiques et techniques.**

Elle intervient sur les usages civils et militaires du nucléaire, la radioactivité naturelle et artificielle, le contrôle de l'environnement et l'impact des installations, en fonctionnement normal ou accidentel, et peut élargir son action à d'autres rayonnements et pollutions.

## SON HISTOIRE

**La CRIIRAD est fondée en mai 1986, suite à l'accident nucléaire de Tchernobyl, par des scientifiques et citoyen.nes pour pallier l'absence d'informations fiables provenant de l'État et des industriels sur la contamination en France.**

**Elle crée son propre laboratoire indépendant pour mesurer et informer la population.**



# TROIS CONFÉRENCES AU CŒUR DE L'ÉVÈNEMENT



À l'occasion de ses 40 ans, la CRIIRAD propose un **cycle de conférences-discussions** qui revient sur sa naissance après Tchernobyl et les conséquences locales de la catastrophe, explore son rôle en situation de crise, et présente ses travaux d'investigation sur les impacts de l'industrie nucléaire. Agrémentées d'**interludes de théâtre d'improvisation**, elles allient rigueur scientifique et accessibilité pour le grand public.

## PROGRAMME

**1 / Tchernobyl : comment les manquements des autorités ont donné naissance à la CRIIRAD, et quelles sont les conséquences locales de la catastrophe ?**

**De 10h à 12h30**

Animation : **Bruno Chareyron**

Intervenant·es :

- **Kate Brown**, historienne, professeur au Massachusetts Institute of Technology de Boston et autrice de l'ouvrage *Tchernobyl par la preuve* (interview en vidéo)
- **Corinne Castanier**, responsable réglementation et radioprotection, salariée à la CRIIRAD depuis 1988 (sous réserve de disponibilité)
- **Bruno Chareyron**, conseiller scientifique et ancien directeur du laboratoire de 1993 à 2023, auteur du livre *Nucléaire une énergie vraiment sans danger ?*
- **Thierry Constantin Blanc**, ingénieur environnement
- **Christian Courbon**, ancien salarié de la CRIIRAD de 1987 à 2019, responsable des prélèvements
- **Roland Desbordes**, ancien président de la CRIIRAD de 1997 à 2018
- **Alexeï Nesterenko**, directeur de l'institut BELRAD - suivi de la contamination en Biélorussie (interview en vidéo)

## 2 / Quelles missions la CRIIRAD peut-elle remplir en cas de catastrophes ?

*De 14h à 16h*

Animation : **Marion Jeambrun**

Intervenant·es :

- **Bruno Chareyron**
- **Christian Courbon**
- **Marion Jeambrun**, codirectrice de la CRIIRAD et responsable du laboratoire
- **Julien Syren**, codirecteur de la CRIIRAD et responsable du service radon
- **Kurumi Sugita**, chercheuse franco-japonaise, retraitée du CNRS et fondatrice de l'association Nos Voisins Lointains 3.11

## 3 / Comment la CRIIRAD révèle-t-elle les impacts de l'industrie nucléaire ?

*De 16h30 à 19h*

Animation : **Julien Syren**

Intervenant·es :

- **Almoustapha Alhacen**, ancien président de l'ONG Aghirin'Man à Arlit, Niger (interview en vidéo)
- **Bruno Chareyron**
- **Marion Jeambrun**
- **Didier Latorre**, administrateur à la CRIIRAD et membre du collectif Vigilance Malvezy
- **Michel Leclerc**, ancien salarié en sous-traitance à l'usine de conversion d'uranium de Malvézi
- **Julien Syren**



# LES ASSOCIATIONS À L'HONNEUR

À partir de midi, la CRIIRAD met à l'honneur l'engagement citoyen et la mobilisation associative. À partir de midi, des associations telles que la **Confédération paysanne**, **Artisans du Monde**, **Les Ami-es de la Terre** ou encore **Radio Mega** tiendront des stands pour présenter leurs actions et échanger avec le public. D'autres associations pourraient également se joindre à cette rencontre, offrant ainsi une belle occasion de découvrir diverses initiatives locales et nationales, de sensibiliser aux enjeux environnementaux et de partager des expériences autour de la vigilance citoyenne.

## LE STAND CRIIRAD : INFOS ET ÉCHANGES EN DIRECT

- 
- 
- 

La CRIIRAD tiendra son propre stand tout au long de la journée, offrant au public un espace d'information et d'échanges. On pourra y découvrir des brochures, des livres et des outils pédagogiques, poser toutes ses questions sur les risques liés à la radioactivité et même prendre son adhésion pour soutenir l'association. À cette occasion, l'exposition **"Nucléaire & eau, ça ne coule pas de source"** sera également présentée, permettant de mieux comprendre les enjeux environnementaux et sanitaires liés à l'eau et aux impacts de l'industrie nucléaire.



# FÊTER LA CRIIRAD : SPECTACLE ET CONCERT EN SOIRÉE

La journée se clôturera en beauté avec une soirée festive et conviviale. **À partir de 19h30**, la **Cie Les Artscène** proposera un **spectacle de théâtre d'improvisation**, mêlant humour et créativité, avant de laisser place au **concert** du groupe **Lady Chestnut Blues** de **21h à 23h**. Une occasion de prolonger les échanges de la journée dans une ambiance musicale et artistique, tout en célébrant les 40 ans d'engagement citoyen et scientifique de la CRIIRAD.



## DES ANIMATIONS POUR TOUS LES PUBLICS

En parallèle des conférences et des stands, **des animations viendront rythmer la journée** et la rendre accessible à tous les publics. Un **atelier de sérigraphie participatif**, animé par **La petite agitée**, permettra à chacun de personnaliser un vêtement de son choix en y imprimant le logo des 40 ans de la CRIIRAD, pour repartir avec un souvenir. Un **espace dédié aux enfants**, avec des **jeux en bois**, offrira aux plus jeunes un moment ludique et convivial. Enfin, une **buvette** et des **foodtrucks** seront présents tout au long de l'événement pour permettre à chacun de se restaurer et de profiter pleinement de cette journée festive.





## Les 40 ans de la CRIIRAD en 10 dates clés

1986-2026, la CRIIRAD revient sur quatre décennies d'expertises indépendantes, d'enquêtes de terrain et de mobilisation pour la transparence sur les risques liés à la radioactivité.

Ce dossier présente 10 dates clés qui ont marqué son histoire. Dix moments fondateurs qui illustrent son engagement, l'évolution de ses actions et la force collective qui porte la CRIIRAD depuis 40 ans.



**26 avril 1986**

### Catastrophe nucléaire de Tchernobyl. Naissance de la CRIIRAD

Le **26 avril 1986**, l'explosion du réacteur n°4 de la centrale de **Tchernobyl** bouleverse l'Europe et met en évidence l'opacité qui entoure la gestion des risques nucléaires. En France, alors que le **nuage radioactif** traverse le pays, les autorités affirment qu'il n'existe **aucun danger**. Pourtant, dans des pays voisins, des mesures de protection sont déjà mises en place pour limiter l'exposition des populations.

Le **29 avril**, Pierre Pellerin, directeur du **SCPRI**<sup>1</sup>, est sollicité par les médias. Il soutient *"qu'il n'y a pas de réels dangers pour la population locale, juste un problème d'hygiène publique, et certainement pas plus loin que 10 à 20 km au nord de la centrale"*.

La désinformation en France est telle qu'un communiqué du **ministère de l'Agriculture** du 6 mai la résume parfaitement *"Le territoire français, en raison de son éloignement, a été totalement épargné par les retombées de radionucléides consécutives à l'accident de la centrale de Tchernobyl. À aucun moment les hausses observées de radioactivité n'ont posé le moindre problème d'hygiène publique."*

Dans la Drôme et l'Ardèche, des **citoyen·nes** décident de vérifier eux-mêmes la situation. Ils prélèvent des sols, de l'eau, du lait et des végétaux, qu'ils confient au **physicien nucléaire Robert Béraud**. Les analyses montrent la présence de **césium 137, de césium 134** et d'**iode 131**, confirmant une **contamination préoccupante**.

<sup>1</sup> Service Central de Protection des Rayonnements Ionisants du ministère de la Santé

Ces résultats révèlent que la population aurait dû être informée pour éviter la consommation d'aliments contaminés, ce que les autorités n'ont pas fait.

C'est dans ce contexte qu'est fondée la **CRIIRAD** (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité). Le groupe à l'origine des prélèvements décide de créer une structure capable de fournir des analyses **scientifiques, transparentes et indépendantes** de l'État comme des exploitants nucléaires. L'appel lancé par **Michèle Rivasi** dans l'émission *Droit de réponse* suscite un large soutien citoyen, permettant la création du **premier laboratoire français d'analyses radiologiques indépendant**.

Les premières études de la CRIIRAD révèlent la **contamination** des **champignons**, de la **viande d'agneau** et d'autres aliments. Ces résultats contrastent fortement avec les déclarations officielles et permettent d'informer la population sur les précautions à prendre.



Capture d'écran du passage de Michèle Rivasi dans l'émission *Droit de réponse*, diffusée sur TF1 en septembre 1986.

Aujourd'hui, la CRIIRAD a mené des **centaines d'études et d'expertises** pour des collectivités, tribunaux, associations, particuliers et industriels. Grâce au soutien de ses **adhérent-es**, elle poursuit sa mission : défendre le **droit à l'information**, la **protection des populations** et la **transparence** face aux risques liés à la radioactivité. Elle étudie les usages civils et militaires du nucléaire, la radioactivité naturelle et artificielle, l'impact des installations en fonctionnement normal ou accidentel, afin de permettre à chacun-e de comprendre les risques et d'agir.

Rédaction : Mathilde Hospital •



Christian Courbon, technicien du laboratoire de la CRIIRAD, situé à Montboucher-sur-Jabron jusqu'en 1989.



1987

## Une mission prioritaire pour le laboratoire de la CRIIRAD : reconstituer l'intensité réelle des retombées de Tchernobyl sur la France

Au lendemain de l'accident de Tchernobyl, le service en charge de la surveillance radiologique du territoire français était catégorique : l'élévation de la radioactivité était insignifiante. *“Il faudrait imaginer des élévations 10 000 à 100 000 fois plus importantes pour que commencent à se poser des problèmes significatifs d'hygiène publique”.*

Pour juger de l'importance d'une contamination, apprécier les risques d'irradiation externe et les risques d'ingestion d'aliments contaminés, il faut savoir quantifier les dépôts de radioactivité sur les sols. Selon le premier bilan officiel, publié le 8 mai 1986 (et confirmé mi-mai, puis fin mai), les retombées n'avaient rien de préoccupant : 218 Bq/m<sup>2</sup> d'iode 131, 8,5 Bq/m<sup>2</sup> de césium 137 et 4,4 Bq/m<sup>2</sup> de césium 134.

Si ces chiffres avaient été exacts, les autorités françaises auraient pu légitimement considérer qu'aucune mesure de protection n'était nécessaire. Et la CRIIRAD ne se serait jamais créée !

### 1987 – 1993 : rechercher la vérité

La CRIIRAD avait montré dès sa création que la contamination de certains aliments dépassait les limites fixées au niveau européen. Ces résultats contredisaient l'évaluation officielle des retombées. Déterminer l'intensité réelle des dépôts radioactifs sur les sols fut donc l'une des premières missions de son laboratoire.

Les investigations ayant lieu plus d'un an après les dépôts, un protocole adapté fut mis au point : sélection des emplacements pour éviter les phénomènes de déperdition ou d'accumulation des dépôts au cours

du temps ; technique de prélèvement basée sur 3 carottages par site, avec des prélèvements sur 40cm de profondeur, par strate de 5cm ; analyse séparée de chaque strate de façon à restituer le profil vertical de la contamination ; utilisation du césium 134, encore très présent dans les sols, pour déterminer la part de césium 137 imputable à Tchernobyl (généralement concentrée dans les 10 premiers centimètres du sol) et celle qui provenait des essais nucléaires atmosphériques (remontant aux années 50 et 60, elle avait migré plus en profondeur, en particulier dans les sols sableux).

Ce travail a montré l'importance de la pluie : lessivant toute l'épaisseur des panaches radioactifs, elle a précipité au sol les particules radioactives et multiplié les dépôts par 10, 20 ou 30 par rapport aux zones sans précipitation. Il a surtout prouvé que dans la moitié Est de la France, l'activité du césium 137 était de 100 fois à plus de 4 000 fois supérieure à celle annoncée en mai 1986. Cette sous-évaluation gravissime des dépôts concernait tous les radionucléides, y compris l'iode 131. **Mensonge ou incompétence, les chiffres officiels étaient totalement faux. Dans de nombreuses régions, le niveau des retombées exigeait des mesures de protection pour les groupes critiques, et en tout premier lieu pour les enfants.**



Michèle Rivasi, alors présidente de la CRIIRAD, en train de procéder à un carottage de sol en 1988.

## La CRIIRAD informe sur le radon

En 1987, le Centre international de recherche sur le cancer, agence dépendant de l'Organisation Mondiale de la Santé, classe le radon comme cancérigène certain pour l'Homme. La même année les USA lancent un plan national d'action radon.

En France, la CRIIRAD constate le silence radio des autorités : *“ni le Ministère de l'Environnement, ni celui de la Santé n'ont encore mis à la disposition des citoyens une plaquette d'information pour les initier à cette question”*. L'information sur le risque lié à la radioactivité naturelle faisant pleinement partie de ses missions, elle publie un dossier sur ce thème dans sa revue, le **CRI DU RAD n°9 d'octobre 1988**. Il comprend un “Guide du radon à l'usage des citoyens”, librement traduit d'un document édité aux USA par l'Agence pour la Protection de l'Environnement et le Ministère de la Santé, ainsi que les résultats de mesures effectuées dans 6 départements français à l'aide de capteurs achetés aux USA.

Suite à ce dossier, les citoyen·nes questionnent le SCPRI. Celui-ci diffuse sur son répondeur un message plus que rassurant : *“la concentration moyenne dans l'atmosphère est de l'ordre de un cent millionième de milliardième pour cent”, “dans la vie moderne, ce sont les mineurs qui en respirent le plus mais beaucoup*



Une du CRI DU RAD n°9 d'oct. 1988

*moins cependant que l'homme des cavernes dont nous descendons”*. Pour le SCPRI, pas besoin de mesurer le radon si l'on respecte les *“règles d'hygiène élémentaires”* qui permettent de se prémunir des *“autres pollutions bien réelles celles-là”* (sic).

Depuis, la CRIIRAD ne cesse d'œuvrer à la reconnaissance du risque lié au radon, dans l'habitat, autour des anciennes mines d'uranium, dans l'eau potable... Les choses évoluent, mais lentement. **Il faut attendre 1996 pour qu'une directive européenne introduise une obligation de gestion du risque du radon dans les bâtiments, et 2004 (dans les lieux ouverts au public) puis 2010 (pour les lieux de travail) avant sa transcription dans le droit français.**

En parallèle, les études épidémiologiques démontrent que les risques de cancer pulmonaire liés à l'exposition au radon dans l'habitat sont plus élevés que prévus.

**En 2016, la CRIIRAD publie un examen critique du dispositif français de gestion du risque radon**, montrant que la réglementation est loin d'être à la hauteur des enjeux : les professionnels ne sont pas formés aux techniques d'assainissement, et l'habitat n'est toujours pas visé par les obligations alors que les Français y passent en moyenne deux tiers de leur temps. Pendant ce temps aux USA, plus de 20 millions d'habitations ont été mesurées et plus d'1 million ont été traitées.

**Dix ans plus tard**, si l'habitat reste quasiment exclu des obligations, **l'Etat envisage enfin de mettre en place une formation certifiante “Expertise radon”** : ce n'est qu'un début, continuons le (long) combat !



1<sup>er</sup> mai 1990

## Création du réseau de balises CRIIRAD

**30 avril 1986.** Les masses d'air contaminées provenant de Tchernobyl, dont le réacteur n°4 a explosé 4 jours plus tôt, survolent la France. Les balises situées aux abords des centrales nucléaires EDF détectent une forte hausse de la radioactivité dans l'air : la teneur atmosphérique en césium 137 est multipliée par un million. Mais les données ne sont pas communiquées au public.

À cette époque, impossible de vérifier ce qu'il en est réellement : les seules balises sont celles gérées par l'Etat et les exploitants nucléaires. Pour la CRIIRAD, la situation serait toute autre avec des balises indépendantes : le public disposerait d'une autre source d'information, et la pluralité des sources obligerait l'Etat à un minimum de transparence.

C'est dans ce contexte qu'en **juillet 1989**, sous l'impulsion de la CRIIRAD, le **Conseil Général de la Drôme** et les **Villes de Valence, Romans-sur-Isère** et **Montélimar** décident de créer un réseau de surveillance de la radioactivité atmosphérique. Les trois balises gérées par la CRIIRAD sont fonctionnelles le **1<sup>er</sup> mai 1990**. Rapidement, la ville d'**Avignon** rejoint le réseau, par l'installation d'une balise atmosphérique en **juin 1991**, et d'une balise aquatique sur le Rhône en 1992<sup>1</sup>.

Les balises atmosphériques piègent les poussières et gaz présents dans l'air. Elles permettent deux niveaux de contrôle : des mesures en direct afin de détecter sans délai une contamination de l'ampleur de celle de Tchernobyl en France et des mesures en différé pour

identifier a posteriori des contaminations de moindre ampleur. Deux événements de ce type ont été détectés par le réseau: **la présence de césium 137 suite à la fonte accidentelle d'une source radioactive à Algésiras (Espagne) en 1998 ; la présence de césium 137 et d'iode 131 suite à la catastrophe de Fukushima en 2011.**

**Au cours des années 2000**, le soutien de nouvelles collectivités permettra d'ajouter des balises atmosphériques en **Isère** (au Péage-de-Roussillon) et en **Ardèche** (à Saint-Marcel-d'Ardèche)<sup>2</sup>. Quatre sondes de spectrométrie gamma mesurant directement l'air seront installées **entre 2018 et 2022** à **Genève, Grenoble** et **autour de Lyon** (à Givors et Meyzieu).

35 ans après sa création, le réseau perdure. Il est financé à 75% par les collectivités locales, et à 25% par la CRIIRAD sur ses fonds propres.

En complément des balises, la CRIIRAD assure une veille sur les incidents ou accidents pouvant avoir des conséquences radiologiques notamment dans le sud-est de la France. Elle effectue ainsi depuis le début de l'invasion russe en **Ukraine en février 2022**, une **veille quotidienne** et publie des informations si nécessaire.

Rédaction : Jérémie Motte •



Illustration d'une balise atmosphérique, extraite du dossier de presse CRIIRAD de mai 1990.

<sup>1</sup> En 2024, cette station est arrêtée et remplacée par un programme de surveillance radioécologique.

<sup>2</sup> Cette station ne fonctionne plus depuis 2023 suite à l'arrêt de son financement par les collectivités locales.

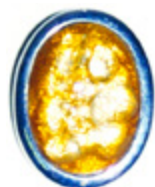


2002

## Une victoire de la CRIIRAD : pas d'ajout de radioactivité dans les biens de consommation et les matériaux de construction

Les substances radioactives sont des agents cancérigènes et mutagènes reconnus et la CRIIRAD s'est battue régulièrement pour empêcher qu'elles se retrouvent dans les produits du quotidien.

### Des protections inopérantes



Émail avec un pigment jaune à base d'uranium appauvri.

En 1999, elle dénonce l'utilisation d'uranium appauvri pour la fabrication de pigments de couleur jaune. Ce produit radioactif très radiotoxique est issu de l'enrichissement

de l'uranium et devrait rester dans des circuits contrôlés. Or chacun peut acheter des bijoux ou des objets de décoration sans savoir qu'ils sont radioactifs et, plus grave, les colorants sont en vente libre.

La CRIIRAD alerte les autorités. Lors d'une réunion au ministère, elle fait valoir que cette activité contrevient aux prescriptions du décret 66-450 qui interdit tout ajout de radioactivité dans les aliments, les cosmétiques, les jouets et, plus largement, dans les produits à usage domestique.

La réponse des responsables est sidérante : l'interdiction est indéniable mais elle ne peut être imposée car le décret est un décret simple, il n'a pas été soumis à l'avis du Conseil d'État !

### Obtenir des garanties

Plutôt que d'engager un bras de fer pour consolider le texte, la CRIIRAD décide de concentrer ses efforts sur la transposition en droit français de la directive Euratom-96-29 qui va provoquer à court terme l'abrogation du décret 66-450.

Cette directive européenne apporte un certain nombre d'avancées réclamées de longue date par la CRIIRAD (notamment l'abaissement des limites de dose) mais pour la radioactivité des objets du quotidien, c'est plutôt une régression. Certes, l'interdiction reste la règle pour les aliments, les jouets, les parures et les cosmétiques mais ce qu'on appelle désormais les biens de consommation passent sous le régime de l'autorisation préalable.

La CRIIRAD mobilise alors ses adhérent-es, lance une pétition, alerte l'opinion, interpelle les autorités. Elle ajoute aussi les matériaux de construction aux biens de consommation afin de tirer les leçons d'un autre dossier : l'utilisation de silicate de sodium radioactif pour la fabrication de la laine de verre.

Ces efforts finissent par payer : c'est bien l'interdiction d'ajout de radioactivité qui est retenue en droit français et inscrite dans le code de la santé publique, tant pour les biens de consommation que pour les matériaux de construction. Et elle vise spécifiquement les matériaux et déchets contaminés issus des installations nucléaires.

### Menaces à l'horizon

Une porte reste toutefois ouverte, et menaçante : la possibilité de dérogation. D'autres combats permettent à la CRIIRAD d'obtenir des garanties ministérielles en 2009, puis 2010, mais elles volent en éclat avec le décret du 14 février 2022 qui permet de recycler, dans le domaine public, des métaux radioactifs issus d'installations nucléaires. EDF a alors carte blanche pour son projet de construction d'un Technocentre à Fessenheim.



2009

## Mines d'uranium : le coup de tonnerre de l'émission *Pièces à conviction*

Le 11 février 2009, le reportage "**Uranium, le scandale de la France contaminée**" est diffusé sur France 3, dans l'émission *Pièces à conviction* présentée par Élise Lucet. Parking du stade de football de Gueugnon (Saône-et-Loire), chemins et foyer de ski de fond autour de l'ancienne mine des Bois Noirs à Saint-Priest-la-Prugne (Loire et Allier), aire de loisirs et lotissement à Saint-Pierre (Cantal), étang de la Crouzille et ancienne mine de Bellezane (Haute-Vienne) : conçu avec le soutien scientifique de la CRIIRAD, le reportage met en évidence de nombreuses situations de pollution autour des anciens sites français de production d'uranium (mines, usines de traitement du minerai).

• "Enquête édifiante [qui] pose beaucoup de questions" pour l'Obs, découverte  
• "stupéfiante" d'après le Parisien, "film qui a soulevé un problème d'ampleur nationale et mis Areva en difficulté" selon Télérama qui classe le reportage parmi les "docs qui ont changé le monde" : l'écho médiatique est énorme.

À sa suite, Jean-Louis Borloo, alors ministre de l'Écologie, publie une circulaire demandant à Areva de recenser les "zones de réutilisation de stériles miniers dans l'environnement".



Capture d'écran de Bruno Chareyron interviewé au laboratoire de la CRIIRAD, dans l'émission *Pièces à conviction* du 11 fév. 2009.

Les stériles, longtemps présentés par l'ANDRA<sup>1</sup> comme des "roches contenant peu ou pas du tout d'uranium", sont en réalité des roches dont les teneurs en uranium sont supérieures à la moyenne, mais insuffisantes pour que leur traitement soit rentable. Ils présentent une activité totale de plusieurs milliers à plusieurs dizaines de milliers de becquerels par kilogramme (Bq/kg), voire plus, ce qui les classe dans la catégorie des déchets radioactifs de très faible activité (TFA).

Le recensement permettra l'identification de nombreux sites pollués, et **contraindra Areva à en décontaminer des dizaines**. C'est une étape importante dans le combat entamé par la CRIIRAD plus de 20 ans auparavant pour la prise en compte des pollutions engendrées par les mines d'uranium, en France (250 sites entre 1945 et 2001) et à l'étranger. **Depuis 2003**, la CRIIRAD est intervenue au **Niger**, en **Namibie**, au **Malawi**, au **Mali**, au **Brésil**, en **Bulgarie**. Ce combat, la CRIIRAD n'aurait pu le mener sans les associations locales, avec qui elle a créé en 2012 le **Collectif Mines d'Uranium**, sous l'impulsion de la regrettée **Arlette Maussan** du **Collectif Bois Noirs**.

**Combats d'hier, combats de demain** : les pollutions persistent avec les stériles ainsi que les résidus de traitement du minerai, encore plus radioactifs. Et **les projets miniers se multiplient**, à l'étranger (uranium en Mongolie) mais aussi en France, où les compagnies recherchent de nombreuses substances (lithium, or, terres rares, zirconium...) dans des **formations géologiques et des minéraux connus pour présenter une radioactivité élevée**.

Rédaction : Julien Syren •

<sup>1</sup> Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.



Mai 2011

## Fukushima, mission en territoire contaminé

La catastrophe de la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi, initiée par le séisme puis le tsunami qui ont frappé le Japon le **11 mars 2011** a marqué l'histoire de la CRIIRAD. Toute l'équipe, salariée et bénévole, a donné le maximum pour tenter de venir en aide aux populations directement impactées par les retombées radioactives.

Ce soutien a pris plusieurs formes, dont l'envoi de matériel de mesure et la mise à disposition de vidéos pédagogiques à des citoyen·nes japonais·es engagé·es dans la mise en place d'un réseau de laboratoires indépendants. C'était tout naturel pour la CRIIRAD, dont le laboratoire est né en 1986, en réaction aux retombées d'une autre catastrophe nucléaire, celle de Tchernobyl et grâce aux conseils de scientifiques expérimenté·es.

S'agissant du Japon, le soutien technique a pu être complété par une **mission de terrain de 10 jours, à partir du 23 mai 2011**. Deux membres du laboratoire, Christian Courbon et Bruno Chareyron, ont pu se rendre à Fukushima. Sur place, des mesures de terrain et des prélèvements ont été réalisés, des formations et conférences de presse ont été animées à Fukushima City et à Tokyo et le partenariat avec les bénévoles Japonais renforcé, notamment avec l'artiste Wataru Iwata, fortement engagé dans le développement des laboratoires indépendants du réseau CRMS (Citizens Radioactivity Monitoring Stations).

Cette mission a permis de témoigner du caractère ingérable d'une catastrophe nucléaire, même dans un pays moderne comme le Japon. En particulier sur les aspects suivants: défauts des modalités

d'évacuation et de confinement des populations, insuffisance de la distribution de pastilles d'iode et des contrôles et consignes concernant la contamination des aliments, population traumatisée et sous-informée, voire totalement désinformée sur les niveaux de risques auxquels elle est soumise, décontamination impossible compte tenu de l'ampleur des surfaces impactées, etc.

L'équipe ayant eu la chance d'être accompagnée par le réalisateur Eric Gueret, certaines des séquences fortes qu'il a pu "capter" ont été intégrées au documentaire *"Invisibles retombées"*<sup>1</sup> produit par la CRIIRAD et disponible sur sa chaîne Youtube.

**La CRIIRAD est restée et reste attentive à la situation au Japon**, car la catastrophe est toujours en cours. Les défis à relever sont immenses comme la récupération des déchets hautement radioactifs accumulés dans les entrailles de trois des réacteurs, les problèmes liés au traitement des eaux contaminées, au devenir des millions de tonnes de terre souillée, au besoin de suivi sanitaire, etc. Et pour faire croire à un retour à la normale, l'industriel TEPCO et les autorités n'hésitent pas à pousser à l'extrême la banalisation sur les risques<sup>2</sup>. L'existence de contrepouvoirs citoyens n'en est que plus indispensable.



Wataru Iwata, Bruno Chareyron et Christian Courbon dans l'école de Fukushima City en mai 2011.

•  
15  
•

Rédaction : Bruno Chareyron •

<sup>1</sup> [urlr.me/Nkyrsg](http://urlr.me/Nkyrsg) | <sup>2</sup> [urlr.me/VP4hnR](http://urlr.me/VP4hnR)



2015

## La CRIIRAD dénonce la commercialisation de pendentifs radioactifs

La radioactivité des objets du quotidien est un sujet qui préoccupe la CRIIRAD depuis ses débuts : aiguilles de montre et réveil au radium 226 ou au tritium, manchons de lampe à gaz au thorium 232, paratonnerre à l'américium 241, carreaux et émaux à l'uranium appauvri... La liste des objets radioactifs ne s'arrête pas là et malgré les démarches effectuées auprès des autorités pour obtenir des garanties en matière d'information, de respect et de renforcement des prescriptions réglementaires, de nouveaux dossiers émergent régulièrement.

En 2015, à la demande d'une société souhaitant importer des pendentifs en France, le laboratoire de la CRIIRAD réalise des contrôles radiométriques sur des modèles de marque Quantum Science. Les analyses révèlent la présence de **produits radioactifs d'origine naturelle à des concentrations anormalement élevées**, dépassant de 10 à 200 fois les seuils de classement dans la catégorie des Substances Radioactives d'Origine Naturelle (SRON).

Ces pendentifs sont en vente libre sur Internet et sont commercialisés pour leurs propriétés bénéfiques en termes de bien-être et de santé, grâce aux "ions négatifs" qu'ils produisent. **Rien ne met en garde contre la présence de radioactivité** et certaines notices vont même jusqu'à affirmer que ces objets ne sont pas radioactifs. Or, si ces pendentifs



L'un des pendentifs contrôlés par la CRIIRAD en sept. 2015.

sont portés suffisamment longtemps, la peau peut recevoir une **dose d'irradiation supérieure à la limite réglementaire**. Le risque est d'autant plus inacceptable qu'il est injustifié et que les consommateur-rices ne sont pas informé-es.

L'étude juridique conduite par la CRIIRAD montre en outre que la vente de ces produits est illégale : le code de la santé publique interdit en effet toute utilisation de SRON pour la fabrication de parures. La CRIIRAD saisit alors la DGCCRF<sup>1</sup> puis la Commission de la Sécurité des Consommateurs mais les autorités semblent démunies face à ces produits importés majoritairement de Chine. **Certains produits à risque sont retirés mais les décisions ne sont pas forcément pérennes**. La vigilance est de mise, mais la tâche est ardue car les pendentifs ne sont pas les seuls objets concernés.

En mai 2018, ce sont des **matelas radioactifs** produits en Corée du sud qui défrayent la chronique. Comme les pendentifs, ils sont vendus pour leur capacité à émettre des "ions négatifs", mais l'ajout de monazite (riche en thorium 232 et uranium 238) entraîne le dépassement des limites sanitaires lors de l'utilisation. Plus récemment, fin juillet 2025, ce sont des **poids de musculation radioactifs** qui arrivent sur le marché français. Leur radioactivité est liée à la présence de sable contenant des substances radioactives naturelles dépassant la limite autorisée. Les produits sont rappelés mais **l'insuffisance des contrôles lors de l'importation reste une question majeure**.

Rédaction : Marion Jembrun •

<sup>1</sup> Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes



17 septembre 2016

## Création du réseau CiViRAD

En cas de suspicion de contamination radioactive, il est important de disposer rapidement d'une évaluation fiable de la nature et de l'intensité des retombées afin d'évaluer la pertinence des mesures de protection que les autorités mettent (ou ne mettent pas) en œuvre et de pouvoir conseiller la population sur les mesures à prendre.

En 2011, dans le but de déterminer l'ampleur des **retombées en France liées à l'accident de Fukushima**, la CRIIRAD avait fait appel à ses adhérent·es pour que lui soient envoyés des échantillons d'eau de pluie, de végétaux et d'aliments (légumes à larges feuilles, plantes aromatiques, lait et produits laitiers...). De nombreuses personnes avaient contribué mais pour certaines, cet exercice était une première et les questionnements sur le mode opératoire à suivre n'ont pas manqué. Forte de cette expérience participative et citoyenne et convaincue de l'importance de disposer de force vive, engagée et formée, la CRIIRAD a décidé en 2016 de développer son **réseau citoyen de préleveurs et préleveuses bénévoles**.

Une vingtaine d'adhérent·es, localisé·es principalement sur le quart sud-est de la France, s'est portée volontaire et a été accueillie dans les locaux de la CRIIRAD pour suivre une formation à l'utilisation d'un compteur Geiger et à la réalisation de prélèvements du couvert végétal, de sol et d'eau de pluie. **Leur première mission a été de réaliser un prélèvement de référence** permettant de disposer d'un point de comparaison pour un futur échantillonnage. Les résultats de ces



Les membres du réseau CiViRAD.

analyses sont disponibles dans le rapport consultable sur notre site<sup>1</sup>.

Trois ans après sa création, la CRIIRAD a décidé d'élargir son réseau en recherchant des **bénévoles à proximité des installations nucléaires**. Lors d'une formation autour de Cruas, les membres du réseau ont élargi leurs compétences en se formant aux prélèvements de bioindicateurs terrestres et aquatiques et ont été sensibilisés aux rejets des centrales nucléaires.

Un an plus tard, le réseau a été rebaptisé **réseau CiViRAD** pour **réseau Citoyen de Vigilance sur la RADioactivité** et une campagne de financement participatif a été lancée pour financer des analyses de mousses terrestres et de sol prélevés sous influence des centrales.

Depuis, **chaque année**<sup>2</sup>, les membres du réseau se réunissent pour faire le point sur les besoins de formation et de matériel, échanger sur les dossiers CRIIRAD, réaliser ensemble de **nouveaux prélèvements et mesures autour d'une installation nucléaire** et partager un moment convivial. Les rencontres sont désormais ouvertes à tous les adhérent·es. **La CRIIRAD recherche des bénévoles près de Nogent-sur-Seine et Flamanville**. Intéressé·e ? Contactez-nous : [civirad@criirad.org](mailto:civirad@criirad.org).

Rédaction : Marion Jeambrun •

<sup>1</sup> [urlr.me/2ZKNnz](http://urlr.me/2ZKNnz)

<sup>2</sup> 2020 à Saint Laurent des Eaux ; 2021 à Bugey ; 2022 à Civaux ; 2023 à Tricastin et 2025 à Saint Alban.



Juin 2021

## Incident sur le réacteur EPR de Taishan 1, la CRIIRAD révèle l'ampleur du problème

Le 14 juin 2021, la presse américaine fait état d'une "menace radiologique imminente" sur le réacteur n°1 de la centrale nucléaire de Taishan, en Chine. Il s'agit du **premier réacteur de type EPR<sup>1</sup>** mis en service dans le monde (décembre 2018). Conçu par des ingénieurs allemands et français, c'est le modèle de réacteur que les industriels du nucléaire français proposent à l'export. C'est aussi le grand frère de l'EPR qu'EDF peine à mettre en service à Flamanville.

Pour de nombreux experts dans l'Hexagone, rien de très inquiétant : il ne s'agirait que de fuites de gaines de combustible nucléaire, un "aléa" bien connu et maîtrisé. Le réacteur est tout de même arrêté pendant plus d'un an (entre juillet 2021 et août 2022), puis de nouveau pendant 10 mois en 2023.

L'enquête réalisée par la CRIIRAD, à partir de l'analyse de documents qui lui sont transmis par un salarié du nucléaire, révèle que les fuites résultent en partie d'un taux de vibration totalement anormal des assemblages de combustible au sein de la cuve du réacteur. Un phénomène qui a conduit à un **endommagement inédit des assemblages** et de leur structure et pose de sérieux problèmes de radioprotection et de sûreté. La CRIIRAD affirme en outre que les vibrations résultent d'une circulation non conforme de l'eau, due à un **défaut de conception** du "plenum inférieur" de la cuve, défaut connu depuis les années 2007-2008, lors de tests sur maquettes. Il y a par ailleurs tout lieu de penser qu'il affecte aussi l'EPR de Flamanville.

La CRIIRAD lance l'alerte, vidéo à l'appui et interpelle publiquement l'Autorité de



Centrale nucléaire de Taishan © Photo EDF via Wikimedia Commons

Sûreté Nucléaire (ASN) française, puis EDF. Les réponses restent évasives. **Huit mois après, l'IRSN<sup>2</sup>**, l'expert officiel de l'État, **reconnait clairement le défaut**. Cela n'empêchera pas l'ASN d'autoriser, en mai 2024, le démarrage de l'EPR de Flamanville sans que les causes de l'anomalie ne soient traitées sur ce réacteur.

L'EPR devait être un modèle de réacteur plus performant, plus sûr, exposant moins les travailleur-euses et produisant moins de déchets radioactifs. Mais les nombreux défauts de conception et de réalisation apparus au fil des années, les dysfonctionnements à répétition et les réparations plus ou moins improvisées affaiblissent **son niveau de sûreté, augmentent l'exposition des travailleur-euses et la production de déchets radioactifs** (comme le couvercle de cuve défectueux qui devra être changé prochainement).

La CRIIRAD n'a cessé de répéter que ce réacteur ne fonctionnera jamais correctement. **Entre janvier et septembre 2025 il aura passé plus de journées à l'arrêt, à consommer de l'électricité que de jours à en produire**. Il faudra rester vigilants d'autant que l'inspection inopinée conduite par l'ASNR le 20 août 2025 a pointé l'insuffisance de la préparation à la gestion de crise.

Rédaction : Bruno Chareyron •

<sup>1</sup> European Pressurized Reactor.

<sup>2</sup> Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.

# INFOS PRATIQUES

**Date** : samedi 23 mai 2026

**Lieu** : Salle Marcel Pagnol, Rue Marcel Pagnol, 26120 Montélier  
*(la salle est accessible aux personnes à mobilité réduite)*

**Horaire** : de 9h30 à 23h

**Entrée sans réservation** - Participation à **prix libre** en soutien à la CRIIRAD et aux artistes

# CONTACTS

**Marion Jeambrun**

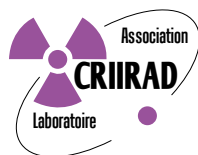
Codirectrice

marion.jeambrun@criirad.org

**Mathilde Hospital**

Chargée de communication

mathilde.hospital@criirad.org



**CRIIRAD**

29 cours Manuel de Falla

26 000 Valence

Tél. : 04 75 41 82 50

Mail : [contact@criirad.org](mailto:contact@criirad.org)

[www.criirad.org](http://www.criirad.org)

**Suivre nos actualités :**



# QUATRE DÉCENNIES DE VIGILANCE, DE SCIENCE INDÉPENDANTE ET D'ENGAGEMENT CITOYEN AVEC LA CRIIRAD\*, ÇA SE FÊTE!

\* Commission de Recherche  
et d'Information Indépendantes  
sur la RADioactivité

## PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 9h30 à 10h – Ouverture de la journée
- 10h à 12h – Conférence-discussion  
"Tchernobyl : comment les manquements  
des autorités ont donné naissance à la  
CRIIRAD ?"
- 12h à 12h30 – Interlude théâtre d'impro
- 14h à 16h – Conférence-discussion  
"Quelles missions la CRIIRAD peut-elle  
remplir en cas de catastrophes ?"
- 16h à 16h30 – Interlude théâtre d'impro
- 16h30 à 18h30 – Conférence-discussion  
"Comment la CRIIRAD révèle-t-elle les  
impacts de l'industrie nucléaire ?"
- 18h30 à 19h – Interlude théâtre d'impro

## ET AUSSI...

- En continu à partir de 12h :  
Stands d'associations de protection  
de l'environnement ;  
Atelier de sérigraphie participatif  
avec *La petite agitée* ;  
Espace enfants et jeux en bois ;  
Buvette & foodtrucks.
- Entrée sans réservation  
Participation à **prix libre** en soutien  
à la CRIIRAD et aux artistes.
- Programme & infos sur

[www.criirad.org](http://www.criirad.org)

## SOIRÉE IMPRO & BLUES ROCK

19h30 à 20h30

Spectacle de  
théâtre d'impro  
**Cie Les Artscène**



Depuis 2008, zéro texte, zéro filet,  
100% impro et rires : *Les Artscène* font  
chauffer les planches près de Valence.  
Venez les retrouver pour ce spectacle  
spécial "40 ans de la CRIIRAD" !


21h à 23h

Concert de blues rock  
**Lady Chestnut  
Blues**



Avec près de 30 ans de scène,  
*Lady Chestnut Blues* vous fait voyager à  
travers tous les styles de blues rock. Venez  
danser sur les grands classiques des 70's !

## POUR VENIR

Salle Marcel Pagnol   
Rue Marcel Pagnol, 26120 Montéliar

## EN TRAIN, BUS & VÉLO

Depuis la Gare de Valence ville :

Venir par le bus CITEA 220 direction  
Barbières Village > arrêt Fauconnières  
(horaires : [www.valenceromansmobilites.fr](http://www.valenceromansmobilites.fr))

Venir en vélo : 30 min.

Depuis la Gare de Valence TGV :

Venir en vélo : 20 min.

## EN VOITURE

Coordonnées GPS :  
latitude : 44.94727 | longitude : 4.98654  
Parkings gratuits près de la salle.